



 ouray-sur-Juine

# CRÉATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE BOURAY - LARDY

## LANCEMENT D'UNE ÉTUDE

# POURQUOI UNE COMMUNE NOUVELLE ?



# BOURAY – LARDY : UNE IDENTITÉ DE TERRITOIRE

- Des territoires imbriqués les uns dans les autres
- Des services structurants communs
- Un tissu associatif commun
- Des liens historiques et institutionnels étroits
- Un cadre de vie homogène et de qualité

# BOURAY – LARDY : LA POSSIBILITÉ D'UN PROJET DE TERRITOIRE

- Continuer de développer une offre de services de qualité variés et destinés à tous
- Renforcer l'action sociale et l'animation culturelle
- Aménager l'espace dans le respect de l'environnement
- Accroître l'offre en matière d'équipements

# BOURAY – LARDY : UN CONTEXTE FAVORABLE

- Incitations financières de l'État : DGF, FCTVA...
- Incitation à la mutualisation des moyens humains, financiers et matériels
- Elaboration de politiques publiques à une échelle plus grande et plus pertinente au regard du contexte général actuel
- Disposer d'une visibilité et d'une crédibilité accrues auprès des partenaires institutionnels

# BOURAY – LARDY : UN TRIPLE AVANTAGE

- Un meilleur service aux habitants
  - Plus d'infrastructures
  - Une offre plus variée
  
- Un meilleur service aux élus
  - Plus d'expertise
  - Des astreintes techniques
  
- Un meilleur service aux agents
  - Plus de perspectives d'évolution (carrière)
  - Des possibilités de mutation (métier)

# BOURAY – LARDY : COMMENT ?

- Un projet soumis à consultation :
- Réunion publique de présentation : 9 septembre
- 1<sup>ère</sup> phase de consultation : du 10 au 30 septembre en mairie
- Réunion publique de restitution du projet préparé par les élus : 15 novembre 2016
- 2<sup>e</sup> phase de consultation : du 17 au 29 novembre en mairie

# BOURAY – LARDY : COMMENT ?

- Un emploi du temps contraint :
- Un bonus financier pour les communes nouvelles créées au 31 décembre 2016
- De nombreuses réunions de travail (gouvernance, projet de territoire...)
- Un dialogue permanent avec les habitants, les agents et les élus de tous bords
- Des études d'impact réalisées par des organismes extérieurs

# BOURAY – LARDY : COMMENT ?

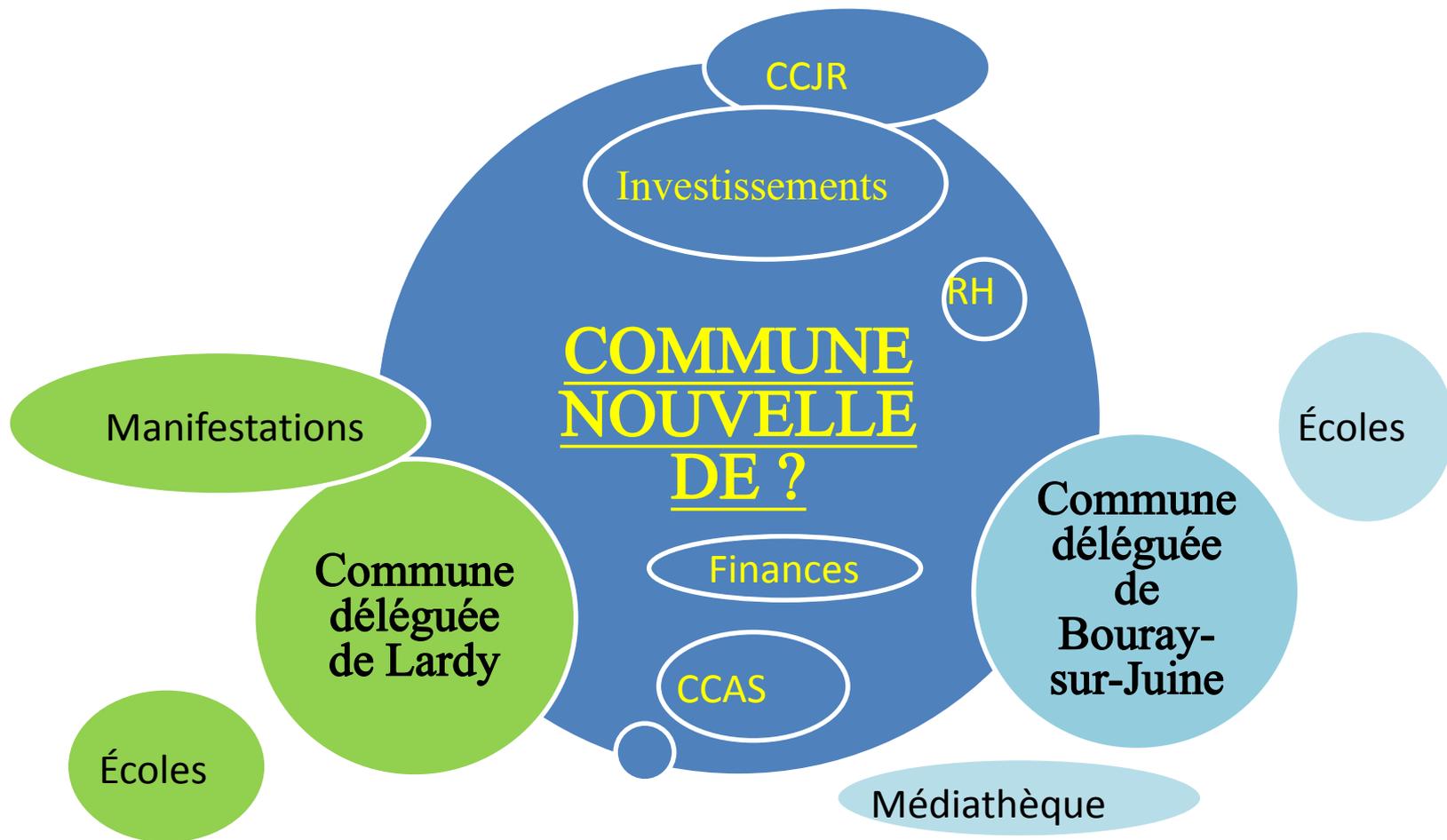
- Un dialogue sans tabous et un équilibre permanent entre les deux communes dans les travaux d'études
- Une vue commune sur le but de la création de la commune nouvelle
- Le maintien de certaines compétences aux communes déléguées (écoles...)

# BOURAY – LARDY : COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- Jusqu'en 2020 :
  - Les deux conseils municipaux se réunissent pour prendre les décisions ensemble
  - Les maires deviennent maire délégué chacun sur son territoire
  - Les différences sont lissées
- À partir de 2020 :

Il n'y a plus qu'un seul conseil

# BOURAY – LARDY : EN RÉSUMÉ ET EN EXEMPLE



# BOURAY – LARDY : CALENDRIER

- Septembre : Lancement des études, consultation des habitants
- Octobre :
  - Jeudi 6 : Réunion d'échange des deux conseils
  - Tenue des groupes de travail consacrés au projet de territoire, à la gouvernance et aux finances
- Novembre :
  - Finalisation d'un projet
  - Mardi 15 novembre : Présentation du projet aux habitants
  - Consultation des habitants
- 2 décembre 2016 : Conseils municipaux en vue de la création d'une commune nouvelle

# BOURAY – LARDY : UN PROJET COHÉRENT

CLIN D'ŒIL

